



Commune de Bassac

# SERVICE PERISCOLAIRE RESTAURATION – GARDERIE - TRANSPORT

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025



**A RETOURNER AVANT LE 28 JUIN 2024**  
**A LA MAIRIE DE TRIAC-LAUTRAIT**

### ENFANT A INSCRIRE

---

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

Sexe :  féminin  masculin

Ecole de Rentrée 2024 -2025 :

Ecole Pierre Marcihacy à Bassac  Ecole Prince de Condé à Triac-Lautrait

Classe de rentrée 2024-2025 : .....

### LA FAMILLE

---

**Responsable légal 1 :**  mère  père  autre .....

Nom : ..... Prénom : .....

Autorité parentale :  oui  non

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Tél portable personnel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél domicile : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél portable professionnel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Courriel à utiliser pour communiquer avec vous : .....@.....

*(obligatoire pour toute communication sur les services périscolaires transmise en cours d'année scolaire)*

**Responsable légal 2 :**  mère  père  autre .....

Nom : ..... Prénom : .....

Autorité parentale :  oui  non

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Tél portable personnel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél domicile : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél portable professionnel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Courriel à utiliser pour communiquer avec vous : .....@.....

*(obligatoire pour toute communication sur les services périscolaires transmise en cours d'année scolaire)*



## INSCRIPTION SERVICES PERISCOLAIRES

GARDERIE : elle est située sur le site de l'école de Bassac et gérée par la commune de Bassac.

Accueil du matin à partir de 7h30

Accueil du soir après l'école jusqu'à 18h30

Fréquentation de la garderie :  oui  non

TRANSPORT SCOLAIRE : Le ramassage scolaire est gratuit. Il est organisé entre les communes de Triac-Lautrait et de Bassac avec un adulte accompagnateur. Il est géré par la commune de Triac-Lautrait. Les horaires sont affichés aux écoles et mis en ligne sur les sites internet des mairies.

Fréquentation du bus :  oui nom de l'arrêt : .....  non

CANTINE : Elle est gérée par chaque commune

Fréquentation de la cantine :  oui  non

Pour un enfant présentant des problèmes de santé et / ou allergie, l'accueil au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI à demander auprès de l'école).

Dans l'attente du PAI signé, le panier repas sera à prévoir.

### Destinataire de la facture cantine et garderie

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Date de naissance (donnée obligatoire et demandée par le Trésor public) : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

*En cas d'impayés le Trésor Public engagera des poursuites à l'encontre des destinataires des factures*

**Tarifification garderie** : 1,10 € le matin et 1,10 € le soir

**Tarifification cantine** : Elle se fait en fonction de votre quotient familial

Tranche	Bassac		Triac-Lautrait	
	Quotient familial	Tarifs repas / élève	Quotient familial	Tarifs repas / élève
T1	0 à 449,99	0,80 €	0 à 699,99	0,80 €
T2	450 à 999,99	1,00 €	700 à 1 399,99	1,00 €
T3	1 000 et +	2,90 €	1 400 et +	2,70 €

### Données CAF :

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Numéro d'allocataire CAF : .....

Quotient familial :  **dès la rentrée scolaire, déposer le courrier daté de septembre 2024 justifiant votre QF à la mairie de l'école concernée (par mail ou dans la boîte aux lettres)**

**Attention** : en l'absence de justificatif lors de la constitution du dossier d'inscription au service périscolaire, le tarif appliqué sera celui de la tranche T3 sans rétroactivité.

S'il s'avère que certaines familles possédant un quotient familial qui les situe dans une des tranches de tarifs réduits ne peuvent pas fournir le justificatif de quotient familial CAF ou MSA car leur dossier est clos auprès de ces organismes ; dans ce cas uniquement, l'avis d'imposition de l'année n-1 est accepté comme pièce justificative. Ce document pour être recevable doit obligatoirement être accompagné d'une attestation CAF au MSA indiquant leur impossibilité de fournir le quotient familial de la famille concernée.

## ENGAGEMENT ET AUTORISATION

---

Je soussigné(e) :

- certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur me concernant (accueil périscolaire / restauration / transport scolaire) affiché dans les structures, disponible sur le site internet de la commune et fourni sur simple demande et à le respecter et le faire respecter par mon enfant,
- certifie avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile pour mon enfant dans le cadre des activités périscolaires,
- m'engage à signaler toute modification de la situation familiale survenant en cours d'année scolaire,
- autorise les agents de Bassac et Triac-Lautrait à faire assurer les premiers soins en cas d'accident, et à procéder, en cas de nécessité, à l'hospitalisation de mon enfant, les frais médicaux restant du ressort de la famille,

autorise

n'autorise pas

la commune de Bassac et/ou Triac-Lautrait à photographier ou filmer mon enfant, dans le cadre des temps périscolaires et reproduire ces images sur les publications papier de la commune de Bassac et Triac-Lautrait (magazine, rapport d'activités, journal communal.....)\*

autorise

n'autorise pas

son utilisation sur le site internet de la commune de Bassac et/ou Triac-Lautrait\*

autorise

n'autorise pas

sa publication sur les réseaux sociaux de la commune de Bassac et/ou Triac-Lautrait\*

*\* ne s'agissant pas d'utilisation commerciale ou détournée mais bien de mettre en valeur les actions des élèves et l'intérêt des projets pédagogiques*

## ACCES AUX FICHIERS

---

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et sanitaire de l'inscription périscolaire de votre enfant. Elles seront conservées la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité des textes applicables. Ces informations sont destinées à la commune de Bassac et Triac-Lautrait et pourront être communiquées aux destinataires externes strictement habilités tels que la CAF et la Trésorerie de Cognac.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité (lorsqu'elle s'applique), d'opposition et d'effacement au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés en contactant, l'ATD 16 de la Charente (le Délégué à la Protection des Données de Triac-Lautrait) au 241 Rue des Mesniers, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à .....le

Responsable 1 : (signature)

Responsable 2 : (signature)